

- 1 1- Deipues que sai bargiera,  
Vau gardar tots los jorns  
En lai dins la ribiera,  
Vira-las, marmòta,  
Vira-las totas  
En lai dins la ribiera,  
Au bòrd dau rú que cors.
- 2 2- Iò lei vau pas soleta,  
Mon galant ven m'aidar.  
Eu pòrta sa chabreta,  
Vira-las, marmòta,  
Vira-las totas.  
Eu pòrta sa chabreta  
Per 'mor de m'escaiar.
- 3 3- Qu'es ben segur lo dròle  
Lo pus fier dau país  
Iò l'aime e iò lo vòle  
Vira-las, marmòta,  
Vira-las totas.  
Iò l'aime e iò lo vòle,  
Ne 'n pòde pus dormir.
- 4 4- S'ilhs me disian : « Joanòta,  
Voes-tu te maridar ? »  
Ne faria gran la pòta  
Vira-las, marmòta,  
Vira-las totas.  
Ne faria gran la pòta,  
Mas ilhs n'ò disen pas.
- 5 - Me fau patir denquera,  
Mas quand i aurai lo drech  
Me 'n nirai chas lo mera  
Vira-las, marmòta,  
Vira-las totas.  
Me 'n nirai chas lo mera  
E chas nòstre curet.
- 6 - Lor dirai : iò sai d'Aissa  
E i ai mos dietz set ans,  
Si vos platz, quò me praissa  
Vira-las, Marmòta,  
Vira-las totas.  
Si vos platz, quò me praissa,  
Fasetz credar mos bans.

Paroles de Jean Rebier

Musique d' André le Gentile

- 1 - Depuis que je suis bergère,  
Je vais garder tous les jours,  
Là-bas, vers la rivière,  
Vire-les, Marmotte,  
Vire-les toutes.  
Là-bas, vers la rivière,  
Au bord du ruisseau qui court.
- 2 - Je n'y vais pas toute seule,  
Mon galant vient l'aider,  
Il porte sa chabrette,  
Vire-les, Marmotte,  
Vire-les toutes.  
Il porte sa chabrette  
Afin de m'égayer.
- 3 - C'est bien sûr, le garçon  
Le plus fier du pays,  
Je l'aime et je le veux  
Vire-les, Marmotte,  
Vire-les toutes.  
Je l'aime et je le veux,  
Je n'en peux plus dormir.
- 4 - S'ils me disaient : « Jeannette,  
Veux-tu te marier ? »  
Je ne ferai point la moue,  
Vire-les, Marmotte,  
Vire-les toutes.  
Je ne ferai point la moue,  
Mais ils ne le disent pas.
- 5 - Il me faut patienter encore,  
Mais quand j'aurai le droit,  
Je m'en irai chez le Maire,  
Vire-les, Marmotte,  
Vire-les toutes.  
Je m'en irai chez le Maire  
Et chez notre Curé.
- 6 - Je leur dirai : « Je suis d'Aixe  
Et j'ai mes dix-sept ans,  
S'il vous plaît, cela me presse  
Vire-les, Marmotte,  
Vire-les toutes.  
S'il vous plaît, cela me presse,  
Faites crier mes bans.

Chanté par Mme Imbert des Boueradours  
Arediens

## Jean REBIER (1879-1966)

Originaire du Mas de l'Aurence dans la banlieue de Limoges, Jean Rebier a été imprégné dès son jeune âge par la langue et la culture limousines. Délicat poète lyrique, son œuvre restera l'ardent reflet de son attachement profond au terroir limousin. Majoral du félibrige, il publie de nombreux recueils de poèmes et crée de nombreuses revues. Publié en 1935 par les Editions Limousines de J. Lagueny, « Per Divertir le Gent » est un recueil où éclatent sa belle sensibilité et sa parfaite maîtrise de la langue limousine. Grâce aux mélodies traditionnelles d'André Le Gentile, les poèmes deviennent des chansons « dont la musique a l'air d'être en patois ».

Par l'édition de ce disque se réalise le vœu si bien exprimé par Jean Rebier : « N'oublidem pas las chançons que sus nostra barça chantava la granda mair que nos ninava quand n'eram dins los borrassons ». (N'oublions pas les chansons que sur notre berceau chantait la grand-mère qui nous berçait quand nous étions dans les couches. )

*Avec l'aimable autorisation de la famille. Nos remerciements en particulier au Docteur Jean Deblois Majoral du félibrige, petit fils de Jean REBIER pour son aide précieuse.*

*Avec la collaboration technique de Michel Valière, Ethnologue du Conseil Régional et de la DRAC Poitou-Charentes.*

*Avec l'aide du Conseil Général de la Charente.*

Musico de  
ANDRÉ LE GENTILE.

Allegretto  $\frac{4}{8}$   $\frac{3}{8}$

Dei peique sei bar-gei - ro

Vaugar.dà tous lou's jours En lai,dins lo ri - biei - ro,

*Gaiement* *long*  
Vi.ro là! Marmo.to, Vi.ro lās tou - tās En lai,dins lo ri .

*Poco rit.*

. biei - ro, Au bord dau ri que court.

**PER DIVERTIR LA GENT**  
de Jean Rebier

Dans cet avant-propos, en guise de préface, il nous a semblé que notre premier devoir était de remercier tous ceux qui ont contribué à la publication de la présente cassette. Tout particulièrement, notre reconnaissance va au Conseil Général de la Charente et à l'A.D.D.M qui ont permis à la partie occitane de notre département (la Charente-Limousine) d'exprimer un peu de son identité culturelle.

Mais nous savons bien que nous ne sommes qu'une modeste partie de la Charente et nous devons donc, envers nos concitoyens de langue d'Oil, quelques explications :

- d'abord, la traduction en français des limousins de **Jean REBIER**. La traduction est souvent, hélas, une trahison.

Le riche vocabulaire et la syntaxe limousine de notre moderne troubadour n'ont pas toujours facilité notre tâche et en ont « cassé » souvent la poésie. Il ne pouvait en être autrement.

- de plus, **M. VALIERE**, ethnologue régional, délégué par la D.R.A.C. Poitou-Charentes, a demandé que ces chants soient enregistrés « a capella ». Évidemment, cela est conforme à la tradition, puisqu'ils étaient ceux des réunions de famille (communions, mariages, etc..) et des réunions de voisinage (moissons, battages, vendanges, veillées) où il n'y avait jamais d'accompagnement musical.

Cela n'a pas facilité la tâche de nos interprètes et peut expliquer des imperfections musicales bien pardonnables, voire révélatrices de notre souci de vérité.

Puissent les habitants de la Charente-Limousine y reconnaître un peu de leur âme et ceux du reste du Département y puiser une connaissance plus profonde de la culture occitane.

Alors, l'action culturelle de notre Conseil Général y trouvera sa juste et noble récompense.

**Valentin DEGORCE**  
Vice-Président de la Maintenance  
du Limousin

LA JOANÒTA

LA JEANNETTE